



Se loger à Angers

Pendant l'été 2026

Logement chez l'habitant

DESCRIPTIF	PÉRIODE	PRIX
Chambre chez l'habitant + les déjeuners sur le campus (du lundi au vendredi) (Juillet-Août et Septembre)	1 mois 1 semaine	697 € Nous contacter
Chambre chez l'habitant + accès à la cuisine + petits déjeuners (du lundi au dimanche) + 5 dîners/semaine + les déjeuners sur le campus (du lundi au vendredi) (Juillet-Août et Septembre)	1 mois 1 semaine	985 € Nous contacter
Chambre chez l'habitant + accès à la cuisine + petits déjeuners (du lundi au dimanche) + 3 dîners/semaine + les déjeuners sur le campus (du lundi au vendredi) (Juillet-Août et Septembre)	1 mois 1 semaine	913 € Nous contacter

Assurance logement avec responsabilité civile incluse.

Pour les personnes intolérantes au gluten, un supplément de 25€ par mois sera demandé.

Logement en foyer

DESCRIPTIF	PÉRIODE	PRIX
Chambre en foyer + les déjeuners sur le campus (du lundi au vendredi) (Juillet et août)	1 mois 1 semaine	800 € Nous consulter

Assurance logement incluse dans le prix.

Pour les personnes intolérantes au gluten, un supplément de 25€ par mois sera demandé.

En foyer ou chez l'habitant, le CIDEF vous propose différentes formules d'hébergement à Angers adaptées à vos besoins à choisir en parallèle de votre inscription (facultatif)

Pendant l'année universitaire 2026-2027

Logement chez l'habitant

DESCRIPTIF	PÉRIODE	PRIX
Chambre chez l'habitant + accès à la cuisine	1 trimestre	1 240 €
	1 semestre d'automne/printemps	1 638 €
	1 année universitaire	3 413 €
Chambre chez l'habitant + accès à la cuisine + petits déjeuners + 3 dîners/sem	1 trimestre	1 935 €
	1 semestre d'automne/printemps	2 560€
	1 année universitaire	5 375 €

Assurance logement avec responsabilité civile incluse.

Pour les personnes intolérantes au gluten et au lactose, un supplément de 70€ pour un trimestre et 90€ par semestre sera demandé.

Les foyers

Un foyer est une résidence privée adaptée aux étudiants qui propose des **chambres meublées**.

Pour réserver une chambre, vous devez **contacter directement le foyer** de votre choix :

- [Foyer MERICI](#) (pour filles) : 62 rue Mirabeau – 49000 ANGERS – (33) 6 59 59 10 89
- [Foyer MARGUERITE D'ANJOU](#) (pour filles) : 52 boulevard du Roi René - CSC60625 - 49106 ANGERS CEDEX 02 - (33) 2 41 20 24 00
- [Foyer de l'ESVIÈRE](#) (pour filles et garçons) : 2 bis rue de l'Esivière - 49100 ANGERS – (33) 2 41 88 94 25
- [Foyer DAVID D'ANGERS](#) (pour filles et garçons) : 22 rue David d'Angers - 49100 Angers - (33) 2 41 24 37 37
- [Foyer SAINT AUBIN](#) (pour filles et garçons) : 22 rue Donadieu de Puycharic - 49100 Angers (33) 9 81 35 25 25
- [Habitat Jeunes Le QUICONCE](#) (pour filles et garçons) : 7 rue du Quinconce - 49100 Angers - (33) 2 72 47 10 10

Quand vous avez reçu une lettre d'acceptation du Foyer, merci de le [signaler au CIDEF](#).

Les assurances

Une fois le logement choisi, ces assurances sont vivement conseillées :

- Une assurance universitaire (environ 12 à 24€ par an)
- Une mutuelle complémentaire (environ 10 à 30€ par mois)
- Une assurance privée souscrite dans le pays d'origine

<https://www.cidef.uco.fr/navigation/infos-pratiques/se-loger-a-angers-1480.kjsp?RH=2470975667858261>